

« Vous ne reviendrez pas, hein ? » : derrière les murs de la prison pour hommes de Rennes

Ouest-France, par Angélique Cléret, le 21 octobre 2023

Quelle se passe-t-il derrière les murs de la prison, ouverte en 2010, sur un terrain de 10 hectares, au cœur d'une zone industrielle implantée sur Rennes et Vezin-le-Coquet ? La députée Laurence Maillart-Méhaignerie a usé de son droit de visite, pour se rendre compte. L'occasion d'une visite détaillée de l'établissement.

« À quelle hauteur vont les murs de la prison ? » « Comment vous adaptez-vous quand il fait chaud, avec tout ce béton mais aucun arbre ? » « Quelles sont les ressources que peut avoir un détenu avec une longue peine, abandonné par sa famille ? » A la prison des hommes, [la députée Laurence Maillart-Méhaignerie \(Renaissance\)](#) joue les passe-murailles.

Arrivée avec un peu de retard, ce vendredi d'octobre 2023, mais disposant de beaucoup de temps, la parlementaire écoute attentivement les réponses faites par les responsables du [centre pénitentiaire de Rennes – Vezin](#). Les murs d'enceinte atteignent 9 mètres de haut. « La prison n'est pas conçue pour répondre » aux vagues de chaleur, quand elles sont là. Les détenus transpirent dans leurs cellules et dehors, le sol est brûlant. « Les indigents sont prioritaires pour le travail en ateliers », qui leur permet d'avoir une activité rémunérée. « Nous n'avons rien à cacher. Nous vous montrerons ce que vous voulez », a d'ores et déjà précisé Nourredine Brahimy, chef d'établissement depuis novembre 2021.

Laurence Maillart-Méhaignerie use de son droit de visite, inscrit dans la loi renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes. Elle s'est annoncée peu de temps auparavant, avec la volonté de se rendre compte de ce qu'est ce lieu de privation, ouvert au tout début de 2010, au cœur d'une zone industrielle implantée sur [Rennes](#) et Vezin-le-Coquet. Elle est accompagnée de deux avocats rennais, Me Franziska Mosimann et Me Antoine Hellio.

En maison d'arrêt, « 58 matelas au sol »

À deux pas de la ligne ferroviaire reliant Rennes et Saint-Brieuc, les bâtiments administratifs de la prison ont été construits aux couleurs de la Bretagne. Trois hermines et neuf bandes horizontales noires et blanches, peintes sur la façade. Aux fenêtres, des barreaux de protection, dessinés en fagots. Derrière le mur d'enceinte en béton bleu gris, l'architecte a pensé la construction comme une diagonale allant d'un mirador à l'autre. Avec 787 détenus, le taux d'occupation du centre pénitentiaire est comme ailleurs : il avoisine la barre des 115 %. « Dans les maisons d'arrêt, 58 hommes incarcérés dorment sur des matelas posés au sol. »

« Où souhaitez-vous aller maintenant ? » La visite ne s'effectue pas au pas de charge. Le directeur de prison et son adjoint, Vincent Ravoisier, acceptent de rater leur déjeuner et de conduire les visiteurs au centre de détention, à la maison d'arrêt, aux cabines de parloir, au quartier d'isolement, au quartier disciplinaire...

« Le PCI 330 pour officier s'il vous plaît. » Julien Dauffer, officier pénitentiaire, est le « Monsieur sécurité ». Et le gardien des clefs, pour cette visite.

On a de la chance, on s'entend bien. On regarde L'inspecteur Colombo, les filles sorcières de Charmed, les westerns ou les émissions sur la pêche
— Des détenus à la maison d'arrêt.

« Veiller au risque suicidaire »

Au quartier des arrivants, c'est la première claque, pour les nouveaux détenus. En quelques heures, ils plongent dans un monde inconnu et violent, avec ses règles propres. Ils restent dans ce quartier environ huit jours, avant d'être transférés vers l'une des deux maisons d'arrêt, le centre de détention, le quartier courtes peines... « C'est un choc carcéral, c'est-à-dire que nous devons veiller au risque suicidaire », expose un chef de secteur. Dès les premières heures, la personne écrouée va s'entretenir avec le personnel pénitentiaire gradé, un ou une conseillère d'insertion et de probation (CPIP), un médecin...

Les murs des coursives peints en vert citron et les portes tout en blanc créent une atmosphère visant à dédramatiser la situation. Dans les cellules de 12 m², où ils sont seuls, les prévenus ou condamnés disposent de la télé. Ce matin-là, tandis que la députée discute toujours des conditions de détention, un homme tambourine bruyamment à la porte d'une geôle. Me Franziska Mosimann s'en inquiète. « Ah lui, c'est compliqué. Il fait des allers et retours entre l'hôpital psychiatrique et la prison, répond l'agent pénitentiaire. Nous allons voir ce qu'il veut. »

Êtes-vous favorable à l'instauration d'un revenu universel pour les étudiants ?

« Je savais que ça allait être impressionnant »

Plus loin, dans le quartier disciplinaire, où les détenus sont envoyés après qu'une commission les a désignés fautifs d'une infraction au règlement intérieur, les murs ont changé de couleur. Les cellules sont encore plus austères. Les meubles sont soudés au sol et une grille fermée à clé, après la porte. Un verre, une fourchette et un couteau en matière recyclable. Deux doses de shampoings douche. Une couverture, un drap, une serviette et un rouleau de papier toilette. Pas de télé. Pas d'activité non plus. C'est la prison dans la prison.

Les parois sont griffonnées. Des insultes visent quelques surveillants, désignés avec colère. Mais aussi d'autres mots : « Fais ta peine sans faire de la peine », « la force est dans ta tête ».

Le temps long s'écrit sur les murs des cellules de la prison. | OUEST-FRANCE.

Il est bientôt 16 h. La députée a usé de son droit de visite pendant cinq heures. Elle en ressort un peu sonnée. « Je redoutais un peu. Je savais que ça allait être impressionnant. Quand on voit tous ces gens en détention, on se dit qu'à un moment, la société a failli... Or, quand on est législateur, on aspire à tout régler. »

« J'aimerais changer de cellule, parce qu'il y a des problèmes »

Dans leur cellule de la maison d'arrêt, Jacques, David et Vincent (1) se sont mis d'accord sur les programmes télé et sur les règles d'hygiène, pour tenir. | OUEST-FRANCE.

Sur le bureau du chef de la maison d'arrêt, plusieurs lettres arrivent, écrites à la main. « J'aimerais changer de cellule, parce qu'il y a des problèmes dans celle où je suis et aussi au-dessus. » Pour chacune d'elles, le gradé répondra. « Nous facilitons les changements, pour leur bien-être. » L'affectation en cellule tient compte de plusieurs éléments : la personnalité du détenu (âge, situation médicale, langue, etc.), mais aussi les séparations entre prévenus et condamnés, mineurs et majeurs, primaires et récidivistes, etc. « Dans cette maison d'arrêt, nous comptons près de 300 prévenus en détention provisoire (détenus en attente de jugement ou dont la condamnation n'est pas définitive). Parfois, nous en accueillons plusieurs en même temps, soumis à une interdiction judiciaire d'avoir des contacts entre eux. Nous devons y veiller. »

« J'attends la promenade. Une fois le matin, une fois l'après-midi »

Difficile à tenir, dans un contexte de surpopulation chronique. Dans cette maison d'arrêt, 32 matelas sont posés au sol, la nuit. Dans l'autre, il y en a 26, actuellement. Les cellules font 9 m² (deux personnes) ou 12 m² (trois personnes).

« Moi j'ai des problèmes respiratoires, alors je ne peux pas dormir là-haut », concède Jacques, 62 ans (1). C'est donc lui, l'aîné, qui dort par terre, aussi parce qu'il est « arrivé le dernier dans la cellule ». Avec David et Vincent, 48 et 59 ans, ils se sont mis d'accord sur les programmes télé et sur les règles d'hygiène, pour tenir. « Je ne fume pas dans la cellule. J'attends la promenade. Une fois le matin, une fois l'après-midi », décrit Vincent, dont les dents manquantes n'ont pas été remplacées. Assis sur son lit, David le tatoué sourit. « On a de la chance, on s'entend bien. On regarde *L'inspecteur Colombo*, les filles sorcières de *Charmed*, les westerns ou les émissions sur la pêche. »

Ce n'est pas pareil pour tous les prévenus, à en croire les objets saisis lors des fouilles, les jours passés : un bout de verre incrusté dans du plastique venant de bouteilles d'eau, un manche de cuillère à café taillé en pointe... Des armes, confisquées et qui font partie des incidents récurrents.

« Ça favorise le trafic... »

La sortie de prison présentant un grand risque de récidive, le quartier de préparation à la sortie (QPS) affiche l'objectif de permettre une meilleure réinsertion des détenus prochainement libérés. « Ils sont en régime « porte ouverte », l'après-midi. Ils ont la clé de leur cellule, et peuvent aller dans une autre sur la même coursive, pour boire un café, ou bien se rendre aux activités », détaille la capitaine pénitentiaire. Celles-ci sont orientées vers l'après : un accompagnement vers l'emploi, mais aussi « des ateliers de yoga ou de travail sur la confiance en soi ». Pas de matelas au sol. Deux par cellule, pas davantage, et quelques cellules individuelles.

À entendre Simon et Dmitri (1), 27 et 28 ans, le temps passé ici est un peu moins long qu'ailleurs en prison. « Le lundi, je fais du foot », sur le terrain synthétique et sous un poste de surveillance. « Et je pratique aussi la musculation », dit l'un. « On aimerait quand même qu'il y ait plus d'activités. Et puis, les délais sont trop longs pour cantiner (acheter à la cantine de la prison) du tabac, ajoute l'autre. Il faut attendre quinze jours, ça favorise le trafic... »

« À la sortie, j'ai un CDI »

La députée Laurence Maillart-Méhaignerie les interroge aussi sur ce qu'ils mangent. « Une fois que l'estomac est habitué, c'est bon, ironise Simon. Ce midi, c'était steak frites, alors ça va. » Elle s'intéresse à leurs projets. « J'ai terminé une formation. À la sortie, j'ai un CDI d'agent de sécurité. »

Un paquet de biscuits est posé près d'un livre se penchant sur *Les Illuminati*, qui font les beaux jours des théories complotistes. Une casserole est restée sur la plaque de cuisson. La télévision est allumée, sur *TF1*.

Avant que la parlementaire ne quitte leur cellule, ils évoquent auprès d'elle des difficultés avec un surveillant pénitentiaire. « Il nous parle mal. Il n'est pas respectueux. » Le directeur de prison intervient. « Je vais me renseigner. Je vais voir pour que ça change. » Juste avant, l'avocate Me Franziska Mosimann lui avait suggéré de quitter les lieux, pour que les jeunes détenus se sentent plus « libres de s'exprimer ». « Voyez, ici, ils osent nous dire. Aucun souci », sourit Nourredine Brahimi.

« Vous ne reviendrez pas ici une fois sortis, hein ? », fait promettre Laurence Maillart-Méhaignerie. « Ben non, ça c'est sûr. On est mieux dehors ! »

Surveillants de prison : « On n'est pas des gardiens, nous »

À l'unité pour détenus violents (UDV), les surveillants pénitentiaires travaillent au « désengagement de cette violence », pour éviter les passages à l'acte. | OUEST-FRANCE.

« On n'est pas des gardiens, nous. » La précision est donnée par un gradé, à un détenu qui s'adresse à lui. Dans le langage de l'administration pénitentiaire, on parle désormais des « surveillants acteurs ». L'évolution du vocabulaire veut marquer une évolution de leur rôle, présenté à l'opposé du maton chargé d'assurer le confinement des détenus d'une prison. D'abord, le surveillant s'attache à lutter contre les violences en détention. Et « nous menons

un travail constant dans l'amélioration de la prise en charge des détenus », assure Nourredine Brahimi, le directeur, qui a auparavant dirigé le centre pénitentiaire de Baie-Mahault, en Guadeloupe, puis la maison d'arrêt du Val-d'Oise.

À celle de Rennes – Vezin, pas de quartier de prise en charge de la radicalisation (QPR), mais une unité pour détenus violents (UDV), un quartier distinct dans l'établissement pénitentiaire. Celui-ci n'accueille pas les prévenus ou les détenus condamnés pour terrorisme, mais des majeurs présentant des profils violents : antécédents de violences ou risque de passage à l'acte violent, ou qui ont commis des violences en détention.

Certains détenus passaient d'établissement en établissement. Ils en sont parfois à leur quinzième centre pénitentiaire. On veut que celui-ci soit le dernier.

— Un gradé pénitentiaire

Conjointement avec les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP), les surveillants pénitentiaires travaillent au « désengagement de cette violence », pour éviter les passages à l'acte. Un programme est construit autour d'ateliers sur la gestion de leurs émotions, leur impulsivité et leur agressivité. Parmi les méthodes de réinsertion utilisées : l'art-thérapie ou encore la médiation animale.

Intérieur d'une cellule, au centre pénitentiaire de Rennes-Vezin. | OUEST-FRANCE.
Pour atteindre cette UDV, il faut franchir plusieurs SAS. Une lourde grille coupe la courbe. Les hommes détenus dans ces cellules y restent six mois, parfois neuf. « Ils sont volontaires et nous, surveillants, également. Nous suivons une formation d'adaptation à l'emploi, spécifique. Puis une formation continue derrière », expose un officier de secteur.

Une gradée y apporte ses connaissances, acquises au QPR, à la prison des femmes de Rennes, où elle a passé plusieurs mois. Elle se réjouit : « Un homme détenu ici va pouvoir bénéficier d'un aménagement de la peine de prison. Pour lui, c'est une réussite. Pour nous, c'est un encouragement ! » L'officier de secteur approuve : « Certains détenus passaient d'établissement en établissement. Ils en sont parfois à leur quinzième établissement pénitentiaire. On veut que celui-ci soit le dernier. »

Repères

690 places

La capacité du centre pénitentiaire pour hommes est de 690 places. Actuellement, 787 personnes y sont détenues, ce qui conduit à une surpopulation de 115 %. Dans les deux maisons d'arrêt (prévenus et condamnés à une peine inférieure à deux ans), la surpopulation avoisine les 135 %.

350 personnels

L'établissement emploie 350 personnels, dont plus de 200 surveillants, officiers et cadres pénitentiaires.

1 700

C'est le nombre d'entrées et de sorties, enregistrées en 2022 à la prison. « Nous sommes un centre d'affectation régional. C'est un flux important, équivalent à celui d'un établissement de région parisienne, expose François Toutain, directeur du Spip 35 (Service pénitentiaire d'insertion et de probation). Les détenus pour des faits de violence conjugale sont les plus nombreux. »

Téléphone

Un téléphone fixe est installé dans chaque cellule, pour permettre à chaque détenu, qui n'est pas placé à l'isolement, d'appeler des proches, dont le numéro aura préalablement été autorisé par l'administration pénitentiaire.

Fouilles intégrales

Les fouilles à nu, systématiques lorsque les détenus reviennent d'un parloir, étaient contestées par l'Observatoire international des prisons (OIP), et par plusieurs organisations d'avocats. Elles sont désormais « encadrées », indique-t-on à la prison. « Les professionnels sont accompagnés par des gardés. Ce n'est donc plus une problématique, actuellement », assure la direction.

(1) Les prénoms ont été modifiés, pour que l'identification des détenus ne soit pas permise. De la même façon, nous respectons la confidentialité sur les faits ou les raisons qui ont conduit à leur incarcération.